



## Botanique

Visite de la Réserve Naturelle Domaniale « Rend-Peine »  
Feschaux (Beauraing)  
23 mai 2025

Guide : LM Delescaille, 13 participants rapporteur M. Cnudde

Temps frais nuageux mais sec

Nous avons visité deux prairies maigres de fauche situées dans la Réserve Naturelle Domaniale « Rend-Peine ». Celle-ci a été créée en 2013 par Arrêté du Gouvernement wallon. Elle consiste en un ensemble de prairies de fauche non amendées et d'un réseau de haies et d'une vingtaine de mares. Les terrains appartiennent à la Région Wallonne et sont gérés administrativement par le DNF mais la gestion des prairies est assurée par des agriculteurs locaux, sur base d'un plan de gestion établi par le DNF. Le site, en Famenne occidentale, s'étend entre le village de Feschaux et la frontière française, à quelques kilomètres au nord-est de Givet. Il est inclus dans le périmètre Natura 2000 des vallées des ruisseaux de Rend-Peine et de la Chloupe.

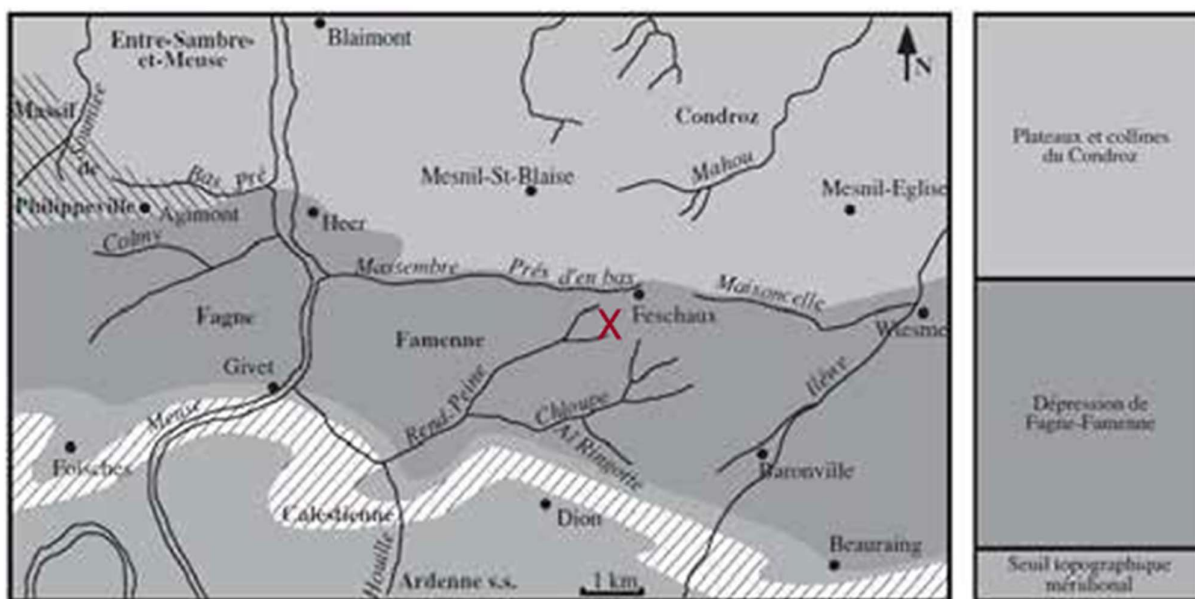
<https://environnement.wallonie.be/legis/reserves%20naturelles/reserves%20naturelles%20domaniales/domaniale081.html>

La réserve se trouve en Famenne schisteuse. A propos de la géologie du site, nous devons les explications suivantes à J.-L. Giot.

« Selon la carte géologique, elle se situe pour une toute petite partie sur la Formation de la Famenne (Famennien inférieur) et pour sa plus grande partie sur le regroupement des Formations de Neuville et de Matagne (Frasnien supérieur, antérieur au Famennien).

Si on analyse un peu la tectonique de la région de Feschaux, la F. de Neuville ne s'exprime pas ici car elle est surmontée et donc recouverte par la F. de Matagne ; c'est sur celle-ci essentiellement que repose le sol de la réserve.

La F. de Matagne est nettement moins carbonatée que la F. de Neuville mais les schistes peuvent néanmoins contenir quelques nodules et de rares bancs lenticulaires de calcaire susceptibles d'influencer le type de végétation. Le calcaire présent dans les schistes de Matagne est bien autochtone, issu des éléments "noyés" dans les schistes en raison des conditions environnementales locales lors du dépôt des sédiments. »



Les trois unités morphologiques principales de la zone de Beauraing. Notice explicative de la carte géologique Agimont-Beauraing 58/3-4. E.Lemonne et V.Dumoulin ULB 1998.

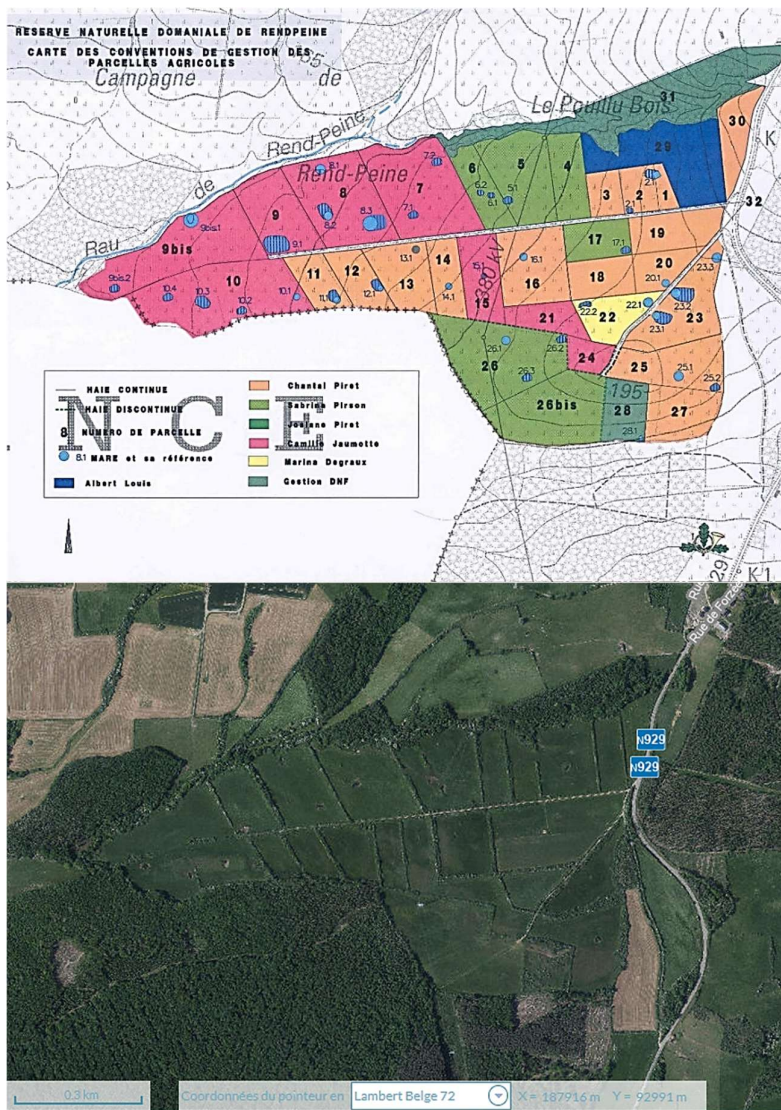
[https://geologie.wallonie.be/files/ressources/geologie/notices/58-3-4\\_Agimont\\_Beauraing.pdf](https://geologie.wallonie.be/files/ressources/geologie/notices/58-3-4_Agimont_Beauraing.pdf)

J.-L. Giot ajoute une précision importante sur le terme schiste. Le terme désigne au sens strict une roche métamorphique ayant une schistosité due à de très hautes températures et à de très fortes pressions. La RND ne repose pas sur ce type de roche. « Le sous-sol de la RND est formé de roches argileuses. Ces argiles ont sédimenté en milieu calme donnant par induration des shales (roches argileuses consolidées, finement laminées autrement dit qui présentent une schistosité) ». C'est en raison de leur texture que les shales sont appelés, par extension et de façon impropre, schistes.

Dans ce cas-ci, il en résulte un sol lourd, peu perméable, retenant l'eau et les éléments nutritifs, lent à se réchauffer, en plus de libérer des carbonates de calcium.

La végétation à Rend-Peine est adaptée à une alternance d'inondations et d'exondations du sol. Des zones plus acides et d'autres plus alcalines contribuent à la diversité des espèces végétales rencontrées dans la RND.

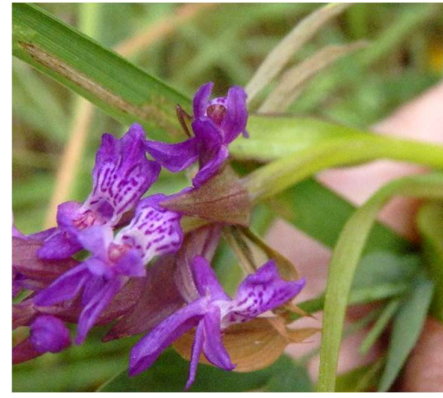
Nous avons prospecté le chemin entre les parcelles 19 (cultures) et la dernière parcelle du matin est la n°15. Celle de l'après-midi, c'est la 23 (avec la mare 23.2). Le plan de gestion repris sur la carte n'est plus d'actualité mais la numérotation des parcelles n'a pas changé.



J. Saintenoy-Simon et J Duvigneaud ont parcouru le site en 1998 et publié, dans le N° 24/25 de ADOXA, un relevé très complet des espèces végétales rencontrées dans les prés de fauche de la future réserve. (Voir le relevé en annexe). Nous avons vu à peu près toutes les espèces citées dans le tableau.



Nous y avons découvert, comme eux, diverses perles floristiques telles que l'Ophioglosse vulgaire (*Ophioglossum vulgatum*), ptéridophyte reconnaissable entre tous, photo ci-contre, et l'Orchis bouffon (*Anacamptis morio*). L'orchidée est identifiée grâce à son éperon droit, à son casque dont les pétales sont ornés de nervures vertes. Ses feuilles en rosette ne sont pas tachetées, photos ci-dessous.



En ce qui concerne les orchidées, nous avons observé *Dactylorhiza majalis*. L'identification est difficile, l'espèce présentant une grande variabilité phénotypique (photo ci-contre).

*A. morio* a une bractée collée à l'ovaire alors que chez *D. majalis*, la bractée est sur la tige.

*Orchis mascula* est également présent. Ses feuilles tachetées sont toutes en rosette.



*Rhinanthus minor* est un semi-parasite des graminées. Rien qu'à son habitat calcaire et sec on le distingue de *R. angustifolius* qui préfère un sol humide et plutôt acide. A côté, nous observons une abondance de *Colchicum autumnale* en fruits. L'espèce affectionne les endroits humides. Des espèces aux besoins très différents peuvent se côtoyer sur un très petit espace. Il y a eu sans

doute une limite déterminée par les inondations saisonnières ou la profondeur du sol.



Certaines espèces en pleine floraison sont très abondantes. Il s'agit par exemple de *Crepis biennis*, *Leucanthemum vulgare*, *Lychnis flos-cuculi*, *Pimpinella saxifraga*. Le Petit Boucage a une tige pleine et de petites folioles, contrairement au Grand boucage qui a une tige creuse et de grandes folioles. En ce qui concerne les *Poaceae* qui font partie du cortège des prairies de fauche nous ne citerons que *Bromus erectus* avec ses feuilles à bords ciliés et ses panicules à rameaux portant 1 à 3 épillets brun violacé.

D'après Botarela.fr, « l'espèce est une sorte de thermomètre de la qualité des pelouses calcicoles. Son abondance est un gage d'un bon état de conservation et d'une bonne diversité floristique ».

Notons que c'est la présence de *B. erectus*, mais aussi celle de *Brachypodium pinnatum* qui n'a pas été l'objet de nos observations, qui a fait dire à Jean Leurquin que les sols de la Réserve ne concernent pas les formations

schisteuses du Famennien inférieur étant donné que ces espèces sont oligotrophes et calcicoles.

Jean Leurquin, Reconnaissance des graminées à Feschaux, Les Barbouillons N°249 Sept. Oct 2009 et N°261 Sept Oct 2011

Depuis le relevé de 1998 réalisé par J. Saintefoy-Simon et J. Duvidneaud, nous constatons avec bonheur que bon nombre d'espèces sont toujours au rendez-vous.

Il aurait été utile de réaliser nos observations avec leur relevé botanique en main afin de mieux objectiver l'évolution du couvert végétal. Ce relevé est annexé ci-dessous. Nous remercions L.M. Delescaille de nous en avoir fait part.

Quoi qu'il en soit, il paraît évident que la gestion de cet ensemble bocager est parfaitement menée.



# Excursion à Feschaux et Lomppez (province de Namur, Belgique), le 18 juillet 1998

Jacqueline SAINTENOY-SIMON et Jacques DUMIGNEAUD, avec la collaboration de Gérard MINET et Frank FABRY

Relève	3	1	2	4	5	6
<i>Arrhenatherion</i>						
<i>Arrhenatherum elatius</i>	+	1.2	+	1.2	1.2	2b2
<i>Alopecurus pratensis</i>	-	2a2	+	3.3	2a2	1.1
<i>Holcus lanatus</i>	1.2	2a2	2a2	-	2a2	1.1
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	1.2	2a2	1.2	1.2	1.2	1.1
<i>Festuca pratensis</i>	-	2a2	1.2	1.2	-	-
<i>Trisetum flavescens</i>	1.2	2a2	1.2	-	+	-
<i>Cynosurus cristatus</i>	1.2	1.2	1.2	-	2a2	-
<i>Bromus hordeaceus</i>	-	1.2	-	-	1.1	-
<i>Festuca rubra</i>	2a2	-	2a2	1.2	2a2	2a2
<i>Dactylis glomerata</i>	+	-	-	+	1.2	+
<i>Poa pratensis</i>	1.2	-	-	-	1.2	1.1
<i>Phleum pratense</i>	-	-	-	-	1.2	-
<i>Ranunculus acris</i>	1.1	1.2	1.2	1.2	1.2	1.1
<i>Centaurea thuylieri</i>	1.2	2b2	2a2	3.3	1.2	2b2
<i>Rhinanthus minor</i>	1.1	3.3	2a2	1.2	2a2	2a2
<i>Crepis biennis</i>	1.2	1.1	2a2	+	1.1	1.1
<i>Heracleum sphondylium</i>	1.1	1.1	+	-	-	+
<i>Leucanthemum vulgare</i>	1.2	1.2	1.2	-	-	+
<i>Cerastium fontanum</i>	1.1	1.1	1.2	+	-	+
<i>Vicia cracca</i>	-	1.1	2.2	-	2b2	1.1
<i>Taraxacum sp.</i>	-	1.1	1.2	-	1.1	-
<i>Stellaria graminea</i>	-	-	+	1.2	1.2	1.1
<i>Plantago lanceolata</i>	1.2	1.1	+	-	-	1.1
<i>Trifolium pratense</i>	-	2b2	2a2	-	-	-
<i>Trifolium dubium</i>	-	+	-	-	+	-
<i>Bellis perennis</i>	-	+	-	-	-	-
<i>Achillea millefolium</i>	+	-	-	-	-	-
<i>Lathyrus pratensis</i>	-	-	-	-	2a2	+
<i>Mesobromion</i>						
<i>Bromus erectus</i>	2a2	-	+	-	+	+
<i>Briza media</i>	1.2	+	1.2	+	-	+
<i>Avenula pubescens</i>	2a2	-	1.2	-	-	-
<i>Primula veris</i>	2a2	+	1.2	1.2	-	1.1
<i>Sanguisorba minor</i>	2a2	-	+	-	-	-
<i>Carex flacca</i>	-	-	-	+	-	+
<i>Leontodon hispidus</i>	-	+	-	-	-	+
<i>Knautia arvensis</i>	+	-	-	-	-	-
<i>Cruciata laevipes</i>	-	-	-	-	+	+
<i>Trifolium medium</i>	-	-	-	-	-	2a2
<i>Pelouses sur sol non ou peu calcaire</i>						
<i>Lotus corniculatus</i>	1.2	1.2	2a2	1.2	2b2	2a2
<i>Senecio jacobaea</i>	1.1	+	+	-	-	-
<i>Rumex acetosa</i>	-	-	-	+	+	+
<i>Pimpinella saxifraga</i>	+	-	+	-	-	+
<i>Trifolium campestre</i>	+	-	-	-	-	-
<i>Pelouses sur sol siliceux</i>						
<i>Agrostis capillaris</i>	-	1.2	1.2	+	-	1.1
<i>Luzula campestris</i>	+	-	-	+	-	-
<i>Hypochoeris radicata</i>	-	+	-	-	-	-

Tableau 1.- La végétation des prés de fauche à Feschaux.

Relevé	3	1	2	4	5	6
<i>Molinion</i>						
<i>Selinum carvifolia</i>	-	-	-	-	+	-
<i>Ophioglossum vulgatum</i>	-	-	-	1,1	-	1,1
<i>Succisa pratensis</i>	-	-	+	-	+	+
<i>Carex panicea</i>	-	-	-	-	-	+
<i>Juncus conglomeratus</i>	-	-	-	+	-	+
<i>Bromion racemosi</i>						
<i>Colchicum autumnale</i>	-	1,2	2,2	+	-	2b2
<i>Lychnis flos-cuculi</i>	-	-	1,2	1,1	-	+
<i>Dactylorhiza fistulosa = majalis.</i>	-	-	-	+	-	+
<i>Carex hirta</i>	-	-	-	-	-	+
<i>Agropyro-Rumicion crispi</i>						
<i>Rumex crispus</i>	-	-	-	+	-	-
<i>Festuca arundinacea</i>	-	+	-	1,2	+	2a2
<i>Potentilla reptans</i>	+	-	-	+	1,2	1,1
<i>Trifolium repens</i>	-	+	1,2	-	1,2	-
<i>Poa trivialis</i>	-	1,1	-	-	-	-
<i>Mentha arvensis</i>	-	-	-	1,1	-	-
<i>Juncus inflexus</i>	-	-	-	+	-	-
<i>Carex cuprina</i>	-	-	-	+	-	-
<i>Ranunculus repens</i>	-	-	-	-	1,2	+
<i>Plantes des champs à sol eutrophe</i>						
<i>Vicia hirsuta</i>	+	-	+	-	1,2	-
<i>Vicia tetrasperma</i>	-	-	-	-	+	-
<i>Lolio-Plantaginon</i>						
<i>Lolium perenne</i>	-	1,2	-	-	1,2	-
<i>Convolvulus arvensis</i>	+	-	-	-	-	-
<i>Coupes forestières</i>						
<i>Calamagrostis epigejos</i>	+	1,2	-	-	-	-
<i>Carex pallescens</i>	-	-	-	1,2	-	1,1
<i>Cirsium palustre</i>	-	-	-	+	+	+

Relevés 1 à 4 : 4 juillet 1996.

Relevé 5 : 25 juillet 1998.

Relevé 6 : 27 juin 1996.

En outre :

Relevé 2 : *Myosotis scorpioides* +, *Ajuga reptans* +.

Relevé 3 : *Malva moschata* +, *Campanula rapunculus* +, *Allium vineale* +.

Relevé 4 : *Valeriana repens* +, *Carex spicata* +, *Angelica sylvestris* +.

Relevé 5 : *Allium vineale* +.

Relevé 6 : *Orchis morio* +, *Hypericum perforatum* +, *Campanula rapunculus* +, *Tragopogon pratensis* +.

Ce tableau devra être complété ultérieurement avec des observations réalisées au printemps et en été, car des espèces importantes n'ont pu y être incorporées comme *Orchis morio*, *Silaum silaus*, *Bromus racemosus*, *Hordeum secalinum*. Cette dernière espèce est bien représentée dans les prairies pâturées voisines où les espèces de l'*Arrhenatherion* régressent au profit d'espèces de l'*Agropyro-Rumicion crispi* comme *Agrostis stolonifera*.

Tableau 1 : suite.